

mission à la volonté de Dieu, c'est-à-dire par une vie renoncée, juste et pieuse. Pour le cas particulier des ouvriers, nous avons plaisir à reprendre les paroles de Léon XIII, notre prédécesseur d'heureuse mémoire, sur la même question. Elles conviennent si bien qu'il semble impossible de rien dire qui soit plus approprié : " Ces considérations doivent rendre courage et égalité d'âme aux malheureux et à tous ceux qui gagnent leur vie du travail de leurs mains. Il leur est bien permis de sortir du besoin et d'arriver à une situation meilleure par des moyens légitimes. Mais ni la raison ni la justice ne les autorisent à renverser l'ordre voulu par la providence de Dieu. Bien plus, les recours à la violence et toutes les tentatives de sédition et d'émeute ne sont qu'un calcul insensé qui n'aboutit presque toujours qu'à rendre plus graves encore les malheurs qu'on rêve d'adoucir. Loin de faire crédit aux promesses des fauteurs de troubles, les prolétaires feront preuve de sagesse en plaçant leur espoir dans l'exemple et le patronage de saint Joseph, comme aussi dans l'amour maternel de l'Eglise qui prend un soin chaque jour plus attentif de leur situation. "

A mesure que se développera parmi nos fidèles le culte de saint Joseph, on peut s'attendre à voir augmenter en même temps leur dévotion envers la sainte famille de Nazareth dont il fut l'auguste chef. Chacune, en effet, de ces deux dévotions sort tout naturellement de l'autre, comme une fleur de sa tige. Joseph nous amène directement à Marie, et Marie à la source de toute sainteté, Jésus, qui, par sa soumission à Joseph et Marie, a consacré les vertus familiales. Or, notre désir est de voir toutes les familles chrétiennes se renouveler en se conformant à de si beaux exemples de vertus. Ainsi, dès lors que la communauté du genre humain repose sur le fondement de la famille, le jour où la société domestique acquerra plus de stabilité, où la sainteté conjugale, la concorde et la fidélité y